

97

Commission permanente  
Séance du 20 novembre 2023



Rapporteur : Mme MAINGUET-GRALL

48901

34 - Actions sociales diverses

**Organisation du ciné-débat à Fougères dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**

Le lundi 20 novembre 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. DE GOUVION SAINT-CYR (pouvoir donné à Mme GUIBLIN), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h35.

**La Commission permanente**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

## Exposé :

Le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de Fougères, animé par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine, est constitué de nombreux professionnels issus de différentes structures du territoire : le centre départemental d'action sociale, le service du ministère chargé des affaires sociales, le centre communal d'action sociale, la caisse d'allocations familiales, la gendarmerie, le centre médico psycho pédagogique pour enfants et adolescents, le centre hospitalier de Fougères, le dispositif d'appui à la coordination en territoires d'Ille-et-Vilaine, le lycée, le centre social, l'association pour la promotion de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte, la mission locale, la maison du Couesnon, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine.

En complément des réunions plénières, les membres du réseau violences intrafamiliales de Fougères se réunissent dans le cadre de groupes de travail traitant de différentes thématiques : communication, formation / sensibilisation, groupe de parole et organisation d'un temps fort. C'est dans le cadre de ce dernier groupe de travail qu'a émergé le présent projet du réseau violences intrafamiliales de Fougères.

L'objectif du temps fort est de sensibiliser le public au sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes, et de manière plus large aux violences intrafamiliales.

Ainsi, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le réseau violences intrafamiliales organise cette année un ciné-débat le vendredi 24 novembre 2023 à 20 h. Cette soirée se tiendra au cinéma « Le club » à Fougères.

En première partie de soirée, sera diffusé le film « L'Amour et les forêts ». Il s'agit d'un film français sorti en 2023 qui met en scène les mécanismes et la dérive de l'emprise narcissique d'un mari sur sa femme à la suite de leur rencontre.

Après le visionnage du film, se tiendra un temps d'échange et de débat, en présence d'une juriste du centre d'information sur les droits des femmes et des familles et d'une psychologue clinicienne, spécialisée en psycho-victimologie, pour une intervention sur les sujets de l'emprise et des conséquences des violences sur les victimes.

Cette soirée sera animée par ailleurs par une comédienne. Le ciné-débat est gratuit et ouvert à tout public.

Outre le Département, cet événement est soutenu par l'association pour la promotion de l'enfance de l'adolescence et de l'adulte, l'Harmonie Mutuelle ainsi que le centre d'information sur les droits des femmes et des familles, animateur du réseau violences intrafamiliales de Fougères.

Ce projet cadre avec les priorités départementales qui sont d'agir pour l'égalité des droits et des chances, notamment en luttant contre les discriminations, en agissant en faveur des droits des femmes et en soutenant les réseaux violences intrafamiliales.

Après analyse de la demande par les services, il est proposé à la Commission permanente de statuer sur l'octroi d'une participation de 500 € au bénéfice du centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine.

La ligne budgétaire « lutte contre les violences intrafamiliales » est sollicitée.

En cas de non-réalisation ou de la réalisation partielle du projet, le Département se réserve le droit de récupérer totalement ou partiellement la subvention versée.

## Décide :

- d'attribuer une participation à hauteur de 500 € au centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'Ille-et-Vilaine pour l'organisation du ciné-débat à Fougères le 24 novembre 2023, dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. En cas de non réalisation ou de réalisation partielle du projet, le Département se réserve le droit de récupérer totalement ou partiellement la subvention versée.

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 24 novembre 2023

ID : CP20231938V3

Pour extrait conforme